



Informations sur le test d'aptitude à l'Haute École des arts de Berne

Bachelor Musique Classique

Examen pratique

Votre temps de l'examen vous recevrez environ deux semaines avant le début des tests.

L'ordre des candidats sera fixé au début d'un bloc de temps.

Nous vous prions de vous présenter à l'assistance avant de la salle d'examen.

Des chambres pour se préparer sont disponibles.

- Chaque candidat-e prépare **trois pièces** (œuvres complètes ou mouvement d'œuvres) de trois époques différentes choisies librement. Durée totale: 15 min. au maximum.
Le jury se réserve le droit d'effectuer un choix parmi ces pièces.
S'il vous plaît envoyez votre programme jusqu'au 22 mars à: entryexams.mk.hkb@bfh.ch
- Instrumentistes: lecture à vue.
Chanteuses/chanteurs: déclamation d'un texte (prose ou poésie) en allemand ou en français.
- Chanter une mélodie brève en lecture à vue.
- Entretien sur les objectifs professionnels.
- Dispositions supplémentaires:
 - Les chanteuses/chanteurs et instrumentalistes interprètent une pièce brève pour le piano qui permet d'évaluer leurs connaissances pianistiques de base (correspondant à au moins une année de cours de piano); sont dispensés de cet examen les pianistes, clavecinistes, accordéonistes, organistes et guitaristes.
 - Compositrices/compositeurs: analyse auditive, présentation d'une œuvre d'une compositrice ou d'un compositeur tiers, d'un devoir préparé préalablement et d'une documentation (pas d'interprétation d'œuvres, pas de lecture à vue).
- Entretien sur les objectifs professionnels.
- Durée maximale de l'épreuve pratique: 20 minutes, pour Composition 40 minutes.

Accompagnement de piano

N'oubliez pas que vous êtes responsable d'organiser votre accompagnement de piano à l'examen.

Nos accompagnateurs/accompagnatrices sont disponibles durant l'examen. Il n'y a pas de droit des répétitions. Si possible, ils seront disponibles avant l'examen pour une courte répétition.

Si vous avez besoin d'un accompagnement au piano de la HKB, nous vous prions de nous le communiquer jusqu'au 22 mars.

Test théorique

Pour l'examen d'entrée théorique obligatoire vous avez la possibilité de le faire aux dates suivantes :

16.04. / 19.04. / 22.04. / 23.04. ou 25.04.2024 toujours à **12h15 - 13h45**, à l'**Ostermundigenstr. 103**,

à la salle 185, au premier étage.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour l'examen théorique, participer à la date qui vous convient.

La durée du test est de 90 minutes, un test de la théorie oral n'aura pas lieu.

Compétences linguistiques

Compréhension de la langue allemande ou française est une condition préalable à l'étude à la HEAB.

Pour plus d'informations, voir le document « Compétences linguistiques ». Les candidat(e)s qui ne

sont pas de langue maternelle française sont obligés de faire un test de langue lors de l'examen

d'entrée, sauf s'ils nous envoient un certificat B2 au préalable.

Frais

Les frais pour le test d'aptitude doivent être payés avant de l'examen, autrement vous ne pouvez pas participer aux tests. Vous avez de possibilité de payer cash sur place.